

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de
SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2019

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Catherine BOINET, Valérie DESSENNE, Carole TALBOT.
Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Dominique MINCHEZ, Jacques HENOUX, Jean-Michel BOUCHEZ.

Absents : Mmes Alice DENOYELLE, Stéphanie DELGHEIER, Frédéric BRENOT, Benoît DRUENNE.

Secrétaire : Monsieur Bernard GLADIEUX.

Date de convocation : 13 juin 2019

Le compte rendu de la séance du 22 mai 2019 est approuvé.

AUTORISATION SIGNATURE DU MARCHE DE TRAVAUX « REQUALIFICATION RUE DE LA VALLEE »

Le maire rappelle que par délibération du 20 février 2019, le conseil municipal a fixé la liste des travaux 2019 dont la requalification de la rue de la Vallée.

Une consultation a donc été lancée le 19 mars 2019 avec une date limite de réception des offres fixée au 24 avril 2019.

Le maître d'œuvre, ECAA, était en charge de l'analyse des offres.

La commission MAPA réunie le 7 juin 2019 a retenu l'offre de l'entreprise GOREZ, économiquement la plus avantageuse.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le marché concernant la requalification de la rue de la Vallée avec l'entreprise Gorez d'un montant de 209 764.60 HT soit 251 717,52 TTC ainsi que toutes les pièces annexes.

MOTION CONTRE LA REORGANISATION DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

Le Maire expose que le gouvernement présente actuellement un projet de réorganisation des services des Finances Publiques, qui consiste en la fermeture de 70 % des trésoreries dans l'Aisne soit 13 sur 19. Les services sont recentrés dans les villes. Toute la population en milieu rural est impactée.

Le conseil municipal s'oppose à la réorganisation des services des Finances Publiques et demande le maintien des trésoreries.

AFFAIRES DIVERSES

Le maire informe que les travaux de requalification de la rue de la Vallée devraient commencer prochainement et qu'une réunion publique aura lieu le vendredi 5 juillet à 18H30 pour informer les riverains concernés des différentes phases du chantier et des contraintes occasionnées par celui-ci.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le secrétaire de séance,




POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Hugues LEGRAND

